



LEYVILLER INFO

N°29

Tel : 03 87 05 03 65 - Fax : 03 87 05 03 69

E-mail : mairiedeleyviller@wanadoo.fr

Site: <https://leyviller.fr>



Janvier 2021

Bulletin édité par le conseil municipal

- Le mot du Maire

Page 2

- La vie du village

Pages 3 à 8

- Les Pompiers

Pages 9 à 11

- L'Etat civil

Page 12

- Le Conseil Municipal

Pages 13 et 14

- L'histoire du sapin

Page 15

- Infos utiles

Page 16



L'année 2020 restera gravée à tout jamais dans nos mémoires. La crise sanitaire que nous traversons nous a donné du fil à retordre pour mettre en place des mesures pour prévenir et limiter la circulation du virus, comme la distribution de masques, la réorganisation de l'accueil des élèves, la désinfection des sanitaires deux fois par jour par notre agent d'entretien (que je remercie car elle prend des risques tous les jours) etc...

La vie du village et nos associations ont également souffert de cette pandémie par la fermeture de la salle des fêtes et l'annulation des différentes manifestations.

Cette situation nous a ralenti dans l'avancement des dossiers mais ne nous empêchera pas de poursuivre notre investissement comme, la rénovation de l'éclairage public par des lampes Leds et la création d'un deuxième columbarium au cimetière.

L'installation de la fibre optique est en cours sur notre territoire pour une commercialisation au premier semestre 2021 par les différents opérateurs.

Les travaux d'assainissement avancent comme prévu et nous allons pouvoir engager les travaux de réaménagement des voiries dans la cité vers le mois de mars.

Après ce petit rappel des actions menées et à venir, je vous souhaite une très bonne année 2021, santé et bonheur.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire : Ballié Daniel

La vie du village

Fête patronale

En raison de la crise sanitaire, l'Association Sportive de Leyviller, organisatrice de la fête patronale, a dû faire l'impasse sur la traditionnelle brocante.



Cependant, tout en respectant les règles de distanciation sociale et afin d'apporter un peu de vie dans le village, les soirées grillades et « pizza-flamm » ont été maintenues. Un grand merci à eux.

A noter que malgré tout, les forains avec leurs attractions avaient fait le déplacement.

Rentrée des classes

Après deux mois de vacances, les choses sérieuses reprennent et vive la rentrée.



C'est reparti pour une nouvelle année scolaire avec ses nouvelles contraintes liées à la pandémie mais que l'on aborde le plus sereinement possible.



Octobre 2020

Afin que vous puissiez vous faire une petite idée de l'ampleur des travaux d'assainissement, voici quelques photos :



Plantation des roseaux dans un bassin de la lagune.

25 novembre 2020 installation des décorations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, afin d'apporter un peu de gaieté dans la morosité ambiante, Jean-Luc DELUS , Denis WAGNER, François STEYER et Daniel BALLIE ont installé les décorations de Noël. C'est bon pour le moral !



30 novembre 2020 contrôle des poteaux d'incendie

Dans le cadre de la protection « Défense Incendie » il est nécessaire et obligatoire de procéder régulièrement au contrôle des poteaux d'incendie. Par le passé cette opération était réalisée par les Sapeurs-Pompiers, depuis trois ans elle relève de la compétence du Syndicat des Eaux. Au regard de la couleur de l'eau à la sortie des tuyaux, on peut constater que cela était plus que nécessaire.



Décembre 2020 visite de Madame la sénatrice

Le jeudi 3 décembre nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Madame la Sénatrice BELRHITI avec qui nous avons pu échanger sur les problématiques de gestion du quotidien que rencontrent les petites communes.



7 décembre 2020 passage du Saint-Nicolas

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, le traditionnel spectacle de la Saint-Nicolas a dû être annulé. Mais le grand Saint n'avait pas dit son dernier mot. Le matin de bonne heure, il a déposé sur la table de chaque élève un sachet de friandises avant d'aller à leur rencontre dans la cour de l'école. Un grand merci à lui.



10 décembre 2020 installation de la crèche

Malgré le confinement, Denis WAGNER, Daniel BALLIE, Jean-Luc DELUS et Rémy NICOLAY ont procédé à l'installation de la crèche. Il était inconcevable de célébrer une messe la nuit de Noël sans crèche. Comme à chaque fois le résultat est remarquable. Merci à eux pour leur dévouement.



12 décembre 2020 colis des seniors

Le repas des anciens est toujours un moment convivial de rencontres et d'échanges très attendu par un bon nombre d'entre eux. Hélas, compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID 19 et par mesure de sécurité, le conseil municipal s'est trouvé, malheureusement, dans l'obligation d'annuler ce rendez-vous annuel. Cependant, afin de marquer l'événement et surtout pour permettre de garder le contact avec nos aînées et aînés, il a décidé d'aller à leur rencontre et de leur remettre un colis de Noël. Colis de Noël dans lequel ils pouvaient également découvrir une très belle carte de vœux confectionnée par les enfants de l'école. Un grand merci à eux pour ce geste de solidarité et de rapprochement avec les anciens en ces temps de distanciation imposée.



Les Pompiers



Pour toute
urgence

Un seul numéro: le **18**



S'adapter à toutes situations, c'est ce que l'on demande à nos soldats du feu.



Ils ont mis à profit cette faculté, malgré le contexte d'épidémie de la Covid 19, pour organiser et poursuivre les manœuvres annuelles leur permettant de maintenir leurs acquis.

Ainsi, le 12 septembre dernier, une vingtaine d'entre eux issus des casernes du bassin de Puttelange-aux-lacs - Sarralbe se sont donné rendez-vous à la salle communale de LEYVILLER. Toute la journée durant, ils ont révisé et renforcé leurs connaissances en matière de secourisme.

Vous avez peut-être vu ces petits pompiers à casque orange ?

Ce sont en fait de futurs pompiers, que l'on appelle JSP (il faut comprendre Jeunes Sapeurs-Pompiers).

En effet, depuis début septembre, la caserne de LEYVILLER accueille certains samedis matin les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la section de SAINT-JEAN ROHRBACH afin de leur faire bénéficier de nos installations et de nos équipements.

Les responsables de la section de SAINT-JEAN ainsi que les pompiers de LEYVILLER souhaitent profiter de cette publication en remerciant la mairie de LEYVILLER pour la mise à disposition de différentes infrastructures de la commune. Bénéficier de sites de manœuvre nous est en effet indispensable dans l'enseignement des différentes techniques.



Jeunes gens, si vous avez entre 11 et 12 ans et que vous souhaitez devenir sapeurs-pompiers, les JSP sont faits pour vous !! N'hésitez pas à pousser les portes de la caserne ou à nous contacter pour plus de renseignements. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et que nous vous présenterons les sections de JSP !

Soirée « PIZZA-FLAMM »

Cette année, la COVID-19 aura eu raison de notre traditionnelle soirée «pizza-flamm» de juillet.

Ce n'est que partie remise !!



Un médaillé, des promus et des diplômés !

En cette fin d'année, marquée par la 2^{ème} vague, nous avons été malheureusement contraints d'annuler les cérémonies de la Ste Barbe. Dès que la situation le permettra, nous ne manquerons pas d'honorer nos personnels, qui, malgré ce contexte n'ont cessé de se former et d'assurer un service de secours quasi continu à la population.

Félicitations à :

- Caporal-Chef DRUI Anthony, récipiendaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, pour 10 années de service



Sergent TABBONE Jonathan, nommé Sergent-Chef pour 3 années de service au grade de Sergent

- Caporal SCHMIDT Xavier, nommé Caporal-Chef pour 3 années de service au grade de Caporal



Sapeur de 2^{nde} classe SCHMIDT Bastien, nommé sapeur de 1^{ère} classe suite à la réussite à ses différents stages de formation initiale

- Sapeurs de 1^{ère} classe BALLIE Jennifer, PILLEVESSE Alexandre et sapeur de 2^{nde} classe SCHMIDT Bastien pour leur réussite au stage d'initiation à la conduite d'engins pompiers



Sapeur de 2^{nde} classe SCHMIDT Bastien et sapeur de 1^{ère} classe CLAUDIUS Hervé pour leur réussite au stage d'équipier de secours routier

- Sapeur de 2^{nde} classe BISCHOFF Inès pour sa réussite au stage d'Équipier Incendie et Interventions Diverses et au stage de Module Transverse (prompt secours)



Nous contacter :

Adjudant Chef IMHOFF Jérôme, chef de l'Unité Opérationnelle de LEYVILLER

Tel : 06 74 18 04 98 ; Courrier : jerome.imhoff@sdis57.fr

Sergent-Chef NICOLAY Thomas, Adjoint au chef de l'Unité Opérationnelle de LEYVILLER

Tel : 06 43 69 84 36 ; Courriel : thomas.nicolay@sdis57.fr

**L'ensemble des Sapeurs-Pompiers de LEYVILLER vous souhaite une
année 2021 de réussite, de joie et de pleine santé !!**

Etat civil 2020

• 4 naissances en 2020 :

- Sybille REINBIGLER née le 24 mars 2020 domiciliée 20A rue des mésanges
- Alexio TABBONE né le 29 mars 2020 domicilié 25 rue principale
- Kaïss LORENZ SCHMITT née le 23 juin 2020 domiciliée 9A rue Saint Jean
- Joachim THILL né le 29 septembre 2020 domicilié 1 rue principale

Félicitations aux parents



1 mariage :

Matthieu BLAISE et Sabine MULLER
le 10 octobre 2020, ils sont domiciliés
1 rue de la cité.
Félicitations aux jeunes mariés

5 décès en 2020



- Clément WINTER décédé le 10 mars 2020 à l'âge de 58 ans domicilié 6 rue des roses
- Marie-Anne HOULLE décédée le 4 juin 2020 à l'âge de 82 ans domiciliée 34 rue Saint Jean
- Ludvina Marie MAUC décédée le 23 juillet 2020 à l'âge de 89 ans domiciliée 1 rue des merles
- René BIGEL décédé le 13 octobre 2020 à l'âge de 88 ans domicilié 1 rue Saint Jean
- Marcel BOTT décédé le 28 octobre 2020 à l'âge de 74 ans domicilié 8 rue Saint Jean

Les doyens de notre commune sont :

- Pour les femmes Madame MEYER Elisabeth qui a 91 ans depuis le 19 octobre
- Pour les hommes Monsieur HILPERT Roger qui a 89 ans depuis le 9 octobre

Les principales décisions du conseil municipal

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 3 parcelle 92 maison 43 rue principale à Leyviller
- Section 2 parcelle 392 et 393
- Section 4 parcelles 169 et 170 immeuble sis 1 rue des lilas à Leyviller
- Section 3 parcelle 94 maison 47 rue principale à Leyviller
- Section 4 parcelle 291 maison 1 rue principale à Leyviller

Modification budgétaire BP 2020 : Dépenses de fonctionnement : compte 739223 + 182 €
compte 60632 + 378 €

Recette de fonctionnement : compte 73211 + 560 €

Autorise l'adhésion de la commune de LEYVILLER au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité ;

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité ;

Autorise le lancement de la (des) consultation(s) et la passation des contrats correspondants, ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats ;

Autorise le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant ; issus du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et pour le compte des membres du groupement ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.

Précise que les dépenses inhérentes à l'achat d'électricité seront inscrites aux budgets correspondants.

Désigne la MATEC pour effectuer le projet de rénovation de l'éclairage public par des ampoules à Leds moins énergivores

DECIDE à l'unanimité d'accepter la proposition faite par le Centre de Gestion pour le contrat d'assurance statutaire

Assureur : AXA France Vie

Courtier gestionnaire : GRAS SAVOYE - BERGER SIMON

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2021)

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC

Risques garantis : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

Tous risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire

Taux : 1,61 %

Au taux de l'assureur s'ajoute une contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

Décide d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Décide d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

Charge le Maire à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours.

Prévoit les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

- Afin d'éviter tout conflit d'intérêt et après en avoir délibéré avec 10 voix pour et 1 abstention (le Maire) le conseil municipal désigne M. WAGNER Denis adjoint au Maire délégué à l'urbanisme pour signer le permis de construire de M et Mme Ballié Yannick.

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 133 terrain 15 rue Saint Jean à Leyviller
- Section 4 parcelle 393 maison sis 1 rue des merles
- Section 4 parcelles 304, 307, 308 et 309

ACCEPTE l'avenant au marché « Effacement des réseaux rue des jardins, roses et lilas » de l'entreprise MAEVA pour un montant de 4 934,80 HT soit 5 921,76 € TTC ce qui porte le marché à 165 813,80 € HT soit 198 976,56 € TTC.

APPROUVE la convention cadre des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires proposés par le CDG 57 et autorise le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Moselle.

AUTORISE le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 57, en fonction des nécessités de service,

ADHERE au groupement de commande Fus@é pour l'acquisition de matériel numérique pour l'école subventionné par le département.

ACCEPTE la proposition du Maire pour la création d'un nouveau columbarium, étant donné qu'il reste plus que 3 cases disponibles, et lui demande de laisser faire différents devis.

DECIDE de fixer le montant des loyers des logements communaux et des bureaux du Syndicat des Eaux comme suit :

- logement 8 rue des roses (haut droit) 57660 Leyviller, 410 € à compter du 1^{er} février 2021 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- logement 12/1 rue principale 57660 Leyviller 325 € à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.
- bureau 10 rue principale, secrétariat du Syndicat des Eaux 57660 Leyviller, 120€ à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour la durée du prochain bail de 3 ans.

PROCEDE aux modifications du budget primitif 2020 ci-dessous :

- | | |
|---|-----------|
| - Dépenses de fonctionnement : Compte 022 dépenses imprévue | - 5 000 € |
| Compte 611 prestations de services | + 5 000 € |

La petite histoire du sapin de Noël



Le sapin de Noël est l'un des symboles de Noël le plus répandu. Contrairement à la crèche, il n'est pas reconnu comme symbole spécifiquement catholique et il se répand à travers le monde chrétien, protestant et orthodoxe. Le 24 au soir, il se retrouve dans tous les foyers et sur toutes les places. Voici sa petite histoire.

Entre 2000 et 1200 avant JC on parlait déjà d'un arbre (l'épicéa, arbre de l'enfantement) le jour du 24 décembre puisqu'on considérait ce jour comme la renaissance du soleil. Les celtes avaient adopté un calendrier basé sur les cycles lunaires. A chaque mois lunaire était associé un arbre, l'épicéa fut celui du 24 décembre. Pour le rite païen du solstice d'hiver, un arbre symbole de vie était décoré de fruits, de fleurs et de blé.

En 354 l'Eglise institue la célébration de la naissance du Christ le 25 décembre pour rivaliser avec cette fête païenne. Initialement la célébration de Noël se résumait à la messe de la Nativité.

Au XI siècle l'arbre de Noël garni de pommes rouges symbolisait l'arbre du paradis. C'est au XII siècle que la tradition du sapin est apparue en Europe et plus précisément en Alsace. On l'y mentionne pour la première fois comme « arbre de Noël » vers 1521.

Au XIV siècle les décorations étaient composées de pommes, de confiseries et de petits gâteaux. A cette époque l'étoile au sommet de l'arbre, symbole de l'étoile de Bethleem commença à se répandre.

Au XVII et XVIII siècle apparaissent les premiers sapins illuminés. On utilisait des coquilles de noix remplies d'huile à la surface desquelles flottaient des mèches ou des chandelles souples nouées autour des branches.

En 1738 l'épouse de Louis XV, roi de France, aurait installé un sapin de Noël dans le château de Versailles. Par la suite on trouva de plus en plus d'arbres de Noël et plus particulièrement en Alsace-Lorraine, où existait déjà la tradition du sapin. Cette tradition se généralisa après la guerre de 1870 dans tout le pays grâce aux immigrés d'Alsace-Lorraine qui la firent largement connaître aux Français.

Si au cours des siècles l'arbre en lui-même n'a pas varié, il n'en est pas de même pour les décorations qui, elles, ont évolué. Les pommes et hosties des origines ont été remplacées par des bougies, des guirlandes colorées ou brillantes voire même lumineuses, des boules multicolores en verre puis en plastique et divers objets.

Infos générales

Actes d'incivilité

Des personnes peu scrupuleuses et peu soucieuses de l'environnement, n'hésitent pas à jeter leurs déchets verts dans la nature. Ceci est d'autant plus inacceptable que nous avons à notre disposition, des déchetteries qui ne demandent qu'à les recycler, encore faut-il vouloir se déplacer !!!

Pour notre bien-être et celui des générations futures, il est de notre devoir de faire tout notre possible pour préserver notre environnement.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

La Mairie s'est dotée de l'application **Panneaupocket** pour mieux vous informer et vous alerter des différents évènements (alerte météo, travaux, manifestations....)

Il suffit de télécharger **gratuitement** l'application PanneauPocket sur votre téléphone, tablette ou ordinateur.

Mairie:

En période de couvre feu le secrétariat sera ouvert au public le mardi et jeudi de 16h00 à 17h45

Notre site riche en information: <https://leyviller.fr>

Le Maire et toute l'équipe Municipale vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour une année 2021 remplie de joie et de paix !

